

Réf: Dossier 309313

Avis de constitution

SOCIETE « AMZ TRANSIT » en abrégé « AMZ TRANSIT »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SICOGI, TERMINUS 05,
non loin du lycée Municipal de KOUMASSI, Lot LG 1902,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2024 et enregistrés au CEPICI le 13/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMZ TRANSIT » en abrégé « AMZ
TRANSIT »

Objet : - Transit ;
- Import-export ;
- Commerce Général ;
- Location ;
- Vente de véhicule ;
- Transport ;
- Prestations de services ;

Et toutes activités financières de préfinancement de tout projet et l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement de tout projet et l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier, en contrepartie d'une garantie de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SICOGI, TERMINUS 05, non loin du lycée Municipal de KOUMASSI, Lot LG 1902, Ilot 00

Dirigeant(s) M AMOUSSA MOUHAMED ZIYAD MOULERO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02562 du 27/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31197/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

